

## IA : « Notre outil SmartPath pourrait offrir un service complémentaire à l'application CPF » (M.Hivet)

Paris - Publié le mercredi 22 août 2018 à 18 h 00 - Actualité n° 125680

« Un des écueils à éviter pour la future application CPF, est bien de faire une application de spécialistes pour des utilisateurs qui ne le sont pas », déclare à News Tank Mathieu Hivet, associé cofondateur de Lafayette associés, cabinet de conseil spécialisé sur le marché de la formation, le 22/08/2018.

« Aujourd'hui, lorsqu'on se rend sur l'application dédiée au CPA, l'une des premières questions que l'on vous pose est : 'de quelle branche dépendez-vous ?'. Cette information, peu de personnes la connaissent, ce qui rend d'emblée l'utilisation difficile, notamment pour les publics les moins qualifiés qui devraient être les premiers bénéficiaires de la formation professionnelle. »

Le cabinet de conseil annonce le lancement de SmartPath, « un service en ligne qui met à disposition de chaque utilisateur, qu'il soit étudiant, salarié ou en recherche d'emploi, une plateforme simple pour trouver une formation, un métier ou une offre d'emploi en phase avec son projet », annonce Mathieu Hivet.

Reposant sur de l'IA, « les algorithmes de SmartPath sont construits avant tout sur l'analyse des compétences, afin de répondre aux évolutions du marché de l'emploi ». L'application a été développée depuis 3 ans « d'abord comme outil interne ». Transformé en application utilisable par le grand public, SmartPath a été lauréat du concours de l'innovation numérique et a été sélectionné par Microsoft dans le cadre de son programme BizSpark+.

« En fonction de comment le service est déployé, notre application pourrait tout à fait offrir un service complémentaire, intégré à l'application CPF. Nous imaginons pouvoir paramétrer notre plateforme en fonction des besoins des observatoires et des collectivités et en fonction des domaines qui les intéressent (...) l'intégrer à l'application CPF pourrait être une piste. »

---

### Mathieu Hivet répond aux questions de News Tank

En quoi consiste votre projet d'application « Emploi-formation » ?

SmartPath est un moteur de recherche des métiers, formations et offres d'emploi accessible à tous. Multi-sources, la plateforme SmartPath collecte des données sur différentes échelles géographiques sur :

- l'offre de formations et de certifications

- les métiers et le marché de l'emploi.

C'est un service en ligne qui met à disposition de chaque utilisateur, qu'il soit étudiant, salarié ou en recherche d'emploi, une plateforme simple pour trouver une formation, un métier ou une offre d'emploi en phase avec son projet. Les algorithmes de SmartPath sont construits avant tout sur l'analyse des compétences, afin de répondre aux évolutions du marché de l'emploi. Une recherche guidée est également proposée aux utilisateurs afin d'affiner leur projet professionnel ou de formation.



SmartPath - © Lafayette Associés

Pourquoi avoir créé cet outil ?

Historiquement,  
Lafayette  
Associés est un  
cabinet de

*Notre métier est de  
mesurer les besoins  
en compétences*

conseil spécialisé sur des problématiques de la formation professionnelle s'adressant aux opérateurs de la formation (universités, grandes écoles et centres de formation professionnelle) ainsi qu'aux partenaires sociaux. Notre métier est de mesurer les besoins en compétences - exprimés par le marché de l'emploi - et de s'assurer de leur adéquation avec l'offre de formation et de certification, proposée par les opérateurs de la formation.

C'est ainsi que le projet est né : à partir de notre expertise en analyse des métiers, d'ingénierie de certification des compétences ainsi qu'en termes de collecte et d'analyse des données sur l'emploi et la formation.

Créé il y a 3 ans, comme outil interne, AcoLad a été rebaptisé SmartPath lorsque nous avons décidé en 2016 de nous présenter au concours de l'innovation numérique dont nous avons été lauréats. L'idée était de développer une application accessible au grand public. Notre projet a également été sélectionné par Microsoft dans le cadre de son programme BizSpark+.

Quel est le modèle économique de votre outil?

Trois modèles économiques sont envisagés :

- La mise à disposition d'une plateforme générique auprès du grand public basée sur les données métier de pôle emploi. Nos clients seront les établissements et centres de formation à qui nous proposerons un service de mise en relation avec leurs futurs stagiaires ou étudiants. Le lancement est en cours.
- La commercialisation de SmartPath comme une plateforme dédiée à un domaine de métiers ou à des territoires spécifiques auprès des acteurs de l'emploi-formation comme les observatoires de branche, les Opcva (futurs opérateurs de compétences), les collectivités et entreprises souhaitant communiquer sur les métiers, les formations et l'emploi. Les branches professionnelles et les collectivités seront les premiers prospects.
- La fourniture de données sur l'offre de formation correspondant à des secteurs, des métiers ou des compétences spécifiques pour alimenter des cartographies de l'offre de formation.

Disponible dans les prochains jours, la plateforme s'adressera à tous, car elle est développée sur un périmètre de données générique. Mais dans l'emploi et la formation, on s'adresse toujours à un secteur en particulier et donc il était nécessaire d'adapter la plateforme à un périmètre défini en termes de métier.

« Notre ambition est de le commercialiser auprès des observatoires, des grandes entreprises »

Notre ambition est de le commercialiser auprès des observatoires, des grandes entreprises qui souhaiteraient gérer leur catalogue de formation en lien avec leurs métiers, et les opérateurs de compétences pour qu'ils réinventent et mettent à plat leurs offres de services auprès des entreprises.

Que pensez-vous de la future application CPF placée par le gouvernement au coeur de la réforme de la formation ?

Aujourd'hui, lorsqu'on se rend sur l'application dédiée au CPA, l'une des premières questions que l'on vous pose est : « de quelle branche dépendez-vous ? ». Cette information, peu de personnes la connaissent, ce qui rend d'emblée l'utilisation difficile, notamment pour les publics les moins qualifiés qui devraient être les premiers bénéficiaires de la formation professionnelle... Dès lors que cette question est posée, il y a une perte de public. Un des écueils à éviter pour cette nouvelle application CPF, est bien de faire une application de spécialistes pour des utilisateurs qui ne le sont pas.

« Un des écueils à éviter pour cette nouvelle application CPF, est bien de faire une application de spécialistes pour des utilisateurs qui ne le sont pas. »

Je pense également qu'un des grands enjeux de la réforme de la formation professionnelle, est de changer les modes de consommation de celle-ci pour notamment la rendre accessible par blocs de compétences. Le but étant que la personne aille chercher uniquement les compétences manquantes afin de valider une certification, sans forcément refaire tout le parcours de formation. Mais comment valider les prérequis et les compétences que possède déjà la personne en amont pour lui proposer un parcours adapté ? Pour moi, c'est un véritable challenge pour la future application CPF. Tout ne pourra probablement pas se faire en ligne.

Votre application pourrait-elle être complémentaire de l'application CPF ?

Aujourd'hui nous fournissons, pour l'application CPA, un certain nombre de données comme les indicateurs d'évolution du marché de l'emploi sur les métiers, ainsi que des données sur l'offre de formation. En fonction de comment le service est déployé, notre application pourrait tout à fait offrir un service complémentaire, intégré à l'application CPF. Nous imaginons pouvoir paramétrer notre plateforme en fonction des besoins des observatoires et des collectivités et en fonction des domaines qui les intéressent. En fonction de comment tout se déploie et se met en place, l'intégrer à l'application CPF pourrait être une piste.

Quelles tendances observez-vous dans l'éco-système de la formation professionnelle ?


« La notion de certification devient centrale, surtout depuis la réforme de 2014 »

La notion de certification devient centrale, surtout depuis la réforme de 2014 et le conditionnement plutôt ferme des financements de la formation professionnelle par rapport au principe de qualification et de certification. Dans ce contexte, deux grandes tendances se dégagent :

- Les établissements d'enseignement traditionnellement positionnés sur des cursus de formation longs, développent fortement leur activité de formation continue à destination des publics non étudiants. Cela constitue un levier de développement économique considérable pour ces acteurs.

- Les acteurs dont le métier historique est la formation continue sous forme de stages courts, structurent de plus en plus leur offre sous forme de certifications afin de proposer des cursus « métier » plus longs.

En somme, un des enjeux majeurs pour tous les acteurs de la formation est aujourd'hui la structuration d'une offre certifiante en blocs de compétences. Ainsi, des stages courts peuvent devenir certifiants et éligibles au CPF tout en constituant des briques de cursus « métier » plus longs.



*Un des enjeux  
majeurs est  
aujourd'hui la structuration  
d'une offre certifiante en  
blocs de compétences*

## Mathieu Hivet



Date de naissance : 19/11/1985

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Lafayette Associés Associé, co-fondateur	2009	Aujourd'hui
Thales Services Project manager assistant	2008	2008
Southwestern Advantage Independant dealer	Janvier 2006	Septembre 2006
Établissement & diplôme	Année(s)	
CentraleSupélec MS Stratégie et développement d'affaires internationales	2009	
Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique Ingénieur	2008	

Après une formation d'ingénieur et une première expérience en développement d'affaires et gestion de projet, je rejoins Lafayette Associés en tant que membre fondateur.

Lafayette Associés est aujourd'hui un acteur majeur de la certification auprès des établissements d'enseignement et de formation en France et des études emploi-formation.

Nous mobilisons également notre savoir faire afin de fournir des données à jour sur les métiers et les formations aux observatoires de branches, collectivités ou encore à la plateforme du Compte Personnel d'Activité.

### Expertise

Politiques emploi-formation

Ingénierie de certification

Analyse de données

Fiche n° 27136, créée le 20/11/17 à 16:34 - MàJ le 24/07/18 à 18:41

## Lafayette Associés

Général | Gouvernance | Budget | Divers

Date de création	2008
Implantation(s)	Paris
Missions	Valoriser l'emploi et les formations permettant d'y accéder

Fiche n° 7476, créée le 31/07/18 à 04:37

© News Tank RH 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »